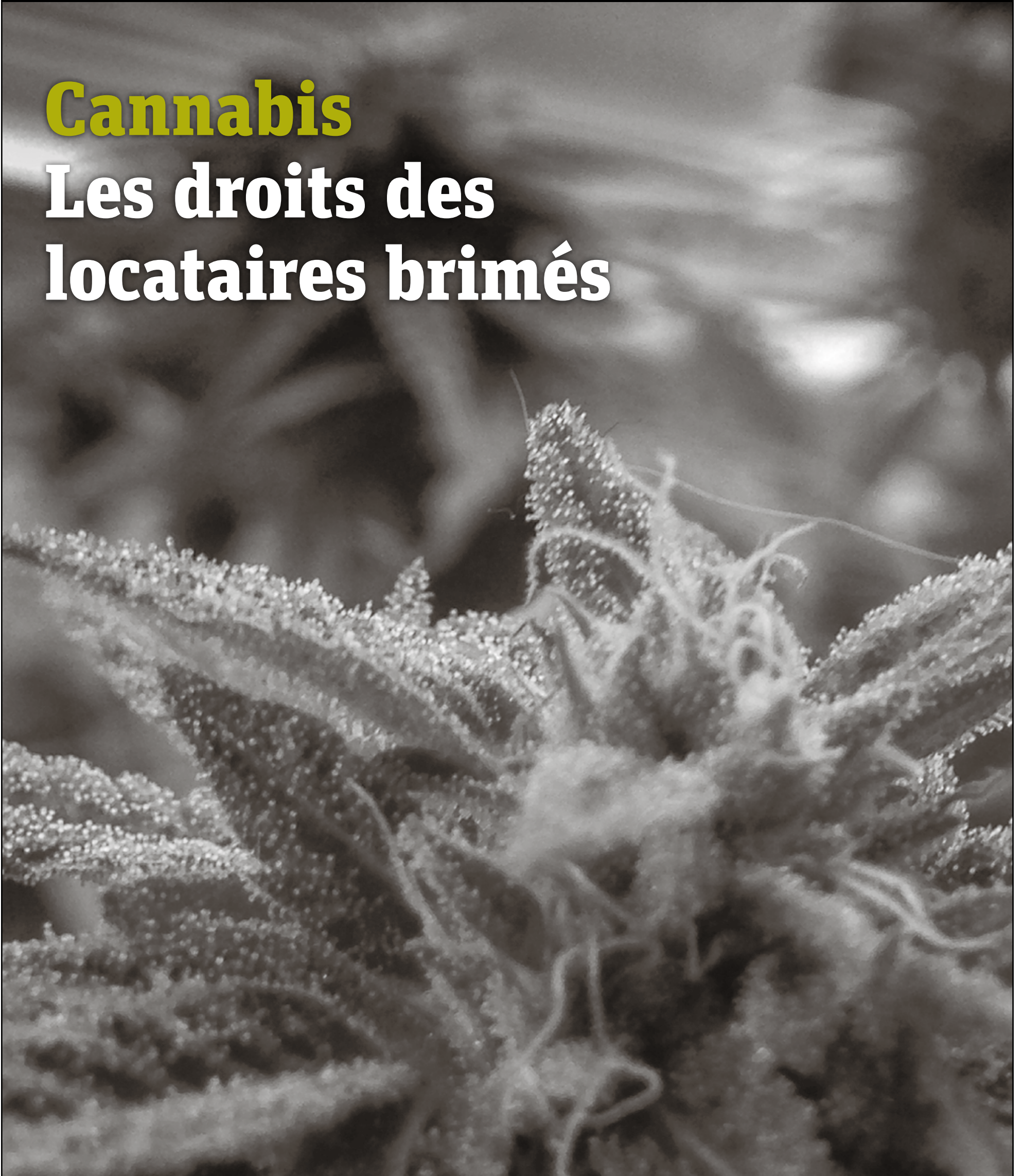


Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 45, Numéro 5 > Octobre - novembre 2018 > droitdeparole.org

Cannabis

Les droits des locataires brimés



Alors que l'on doit sortir de l'ère du plastique, l'état québécois manque une belle occasion d'être en phase avec l'écologie en vendant du cannabis suremballé dans des contenants de plastiques surdimensionnés...

Cardinal-Roy

Les parents à la défense de leur école

Par Geneviève Lévesque

En septembre de cette année, mon plus vieux fils a commencé à fréquenter l'école Cardinal-Roy au régulier, en secondaire 1. En emménageant dans le quartier quand il commençait sa deuxième année, nous avons beaucoup apprécié notre école de bassin au primaire, Marguerite-Bourgeoys. Pendant sa sixième année, mon fils avait décidé de poursuivre à son école secondaire de bassin au régulier après avoir évalué la possibilité de commencer une concentration à Cardinal-Roy. Mais, malgré ses bonnes notes, il a choisi un rythme de vie plus calme et plus de temps pour ses projets personnels et... pour relaxer. Également, sa décision était basée sur l'intérêt qu'il ressentait envers le programme, axé sur les applications pratiques des apprentissages, ainsi qu'envers l'ambiance très agréable lors de la rencontre d'information.

C'est sur la même note positive que s'est déroulé notre rencontre en début de secondaire 1, fin août, avec sa tutrice. C'est alors que nous avons appris, en posant des questions sur les possibilités après le secondaire 2, qu'en fait il risque de ne même pas se rendre en secondaire 2 à cette école.

Cardinal-Roy, qui n'offrait déjà que les secondaires 1 et 2, a en effet annoncé depuis que des procédures sont entamées pour restreindre le mandat de cette école à l'enseignement des élèves inscrits au secteur sport-art-étude. Mon fils, qui aurait voulu terminer son secondaire à Cardi, se voit maintenant obligé de chercher une autre école hors de notre quartier. Fini le petit dîner tranquille à la maison qui lui permet de se ressourcer entre deux demi-journées exigeantes d'étude. Finie la marche de 15 minutes entre l'école et la maison, qui lui fait prendre l'air et se mettre en forme. Fini le contact quotidien avec ses amis de longue date, ses voisins. Bref, la nouvelle est difficile à digérer.

Heureusement, nous ne sommes pas les seuls à nous sentir lésés par ces démarches du Conseil d'établissement de l'école Cardinal-Roy. Un Comité citoyen pour le maintien du régulier et de l'adaptation scolaire à Cardinal-Roy a été mis sur pied très rapidement à la suite de l'annonce de la nouvelle. Audrey Santerre-Crête, co-porte-parole du comité, m'explique : « Nous voulons une école de qualité, inclusive et attractive pour les adolescents de la Basse-Ville. Nous demandons à la Commission scolaire de retourner à sa table à dessin et d'envisager d'autres scénarios, des scénarios qui doivent inclure un parcours académique de 1 à 5 au régulier. Nous sommes conscients d'habiter 2 des 3 quartiers les plus défavorisés de la ville de Québec, en Basse-Ville c'est 37 % des ados qui ne ter-

minent pas leur secondaire en 5 ans (contre 11 % ailleurs dans la capitale nationale). Il faut donc faire le maximum pour la persévérance scolaire en Basse-Ville. »

Elle ajoute : « Nous ne sommes pas contre le sport étude, mais la priorité doit être donnée à la réussite de tous. Une école de quartier c'est un facteur de protection pour nos adolescents, le sentiment d'appartenance est primordial à l'adolescence... »

Audrey Santerre-Crête, qui habite et travaille en Basse-Ville, est bien placée pour connaître la valeur des services de proximité au centre-ville. « Une école de quartier, c'est un service de proximité. Pour les gens de la Basse-Ville qui choisissent d'habiter Saint-Sauveur et Saint-Roch pour y vivre à pied, c'est une priorité ! », me dit-elle pour terminer.

Entretemps, mon fils a trouvé un programme qui l'intéresse tout près, à l'école Vanier. Mais s'il a le choix, me dit-il, il continuera à Cardinal-Roy, parce qu'il s'y sent bien, tout simplement. Comme me disait la mère d'une élève présentement en secondaire 2 au régulier à la même école, Cardinal-Roy, c'est une bonne école. Quant à moi, je vois le regard brillant de mon fils qui me raconte sa journée, son intérêt pour ses études, son autonomie grandissante et je me dis que le régulier et l'adaptation à Cardinal-Roy, il faut les garder, pour nos enfants, pour nos ados.

Sauvons la vocation des terres des Sœurs-de-la-charité

en Ré, note de départ en La

Sœurs mes sœurs, trop nous offrâmes
À la dîme et aux discours
C'est d'espoir qu'on nous affame
L'âme est à vendre et Dieu est sourd

Sœurs mes sœurs l'agriculture
Est capitale et c'est péché
D'offrir à qui n'en a cure
Des terres où il faut semer
Pour spéculer l'immobilier

Sœurs mes sœurs le monde devient
Un désert alimentaire
Pour aujourd'hui et demain
Cultivons local et enfin
Pas de quartier pour Dallaire !

Dallaire, fais de l'air !

Hélène Matte



Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

droitdeparole.org
Retrouvez *Droit de parole*
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage : 6 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal :
Francine Bordeleau, Marc Boutin, Réal Michaud, Yorik Godin, Robert Lapointe, Geneviève Lévesque, Simon M. Leclerc, Richard Amiot
Coordination : Nathalie Côté
Révision : Lorraine Paquet, Lynda Forgues
Design : Martin Charest

Collaboration spéciale :
Les Amis de la Terre de Québec, Michaël Lachance, Marie-Hélène Boucher, Lynda Forgues, Gilles Simard
Photos :
Nathalie Côté, Le Lieu, Michaël Lachance
Webmestre : Nathalie Côté

Imprimeur : Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho

Tirage
certifié
AMECQ

Cannabis

Multiplication des interdictions

Par Lynda Forgues

Au lendemain des élections d'un gouvernement de la CAQ qui promet d'interdire la consommation de cannabis aux jeunes de moins de 21 ans, le maire de Québec, Régis Labeaume, a annoncé ses intentions de légiférer, à l'instar de nombreuses autres municipalités, au sujet du cannabis dans l'espace public, vu la récente décriminalisation de cette substance par le gouvernement fédéral.

Au mois de mai dernier, le gouvernement du Québec avait pour sa part déjà déposé sa loi en réaction à la législation fédérale. S'agissait-il d'une guerre de champs de compétence, on ne sait trop, mais toujours est-il que la loi québécoise, au contraire de l'Ontario qui incluait le cannabis à sa loi anti-tabac, a multiplié les lieux où il sera même interdit d'en posséder sur soi.

Au Québec, bien sûr, il est interdit de fumer du cannabis partout où il est interdit de fumer du tabac, mais on a rajouté d'autres proscriptions: terrains des établissements de santé, collèges et universités, pistes cyclables et aires d'attente de transport en commun, où on peut pourtant fumer la cigarette, mais pas de joint, vapoter du tabac, mais pas de cannabis.

Dérives sécuritaires à Québec

Ça ne semblait pas suffisant à certaines municipalités. Plusieurs ont rajouté des clauses interdisant le fait d'être en «état d'ébriété de cannabis» sur la voie publique, exposant les personnes contrevenantes à de lourdes amendes. Ce qui a fait réagir la Direction de la santé publique (DSP), qui s'inquiète de ces dérives sécuritaires, et elle convie du même souffle les maires de la région de Québec à une rencontre de discussion à la fin du mois... quand le mal sera déjà fait. «Les règlements peuvent toujours être amendés, dit le Dr Desbiens, les villes sont évidemment libres d'adopter leurs règlements.» Et voilà que la Ville de Québec emboîte le pas, avec non seulement l'interdiction de fumer dans tous les espaces publics du territoire, mais en sus, une pénalisation d'être en «état d'ébriété de cannabis».

Qu'est-ce qui achoppe dans ces nouvelles législations si sévères? Pour la DSP, la santé est leur premier argument. En interdisant de fumer à l'extérieur, cela va obliger les consommateurs de cannabis à fumer à l'intérieur de leurs logis, où d'autres personnes seront exposées à la fumée secondaire. C'est un argument de taille. Le deuxième point, est la question de la justice sociale.

Régis Labeaume, en exhortant les personnes qui consomment à le faire chez eux, a précisé: «Vous n'êtes pas obligés de le consommer en plein milieu de la rue.» On le sait trop bien que la rue à Québec, c'est le domaine de l'automobile, pourtant polluante par nature.

Les locataires brimés

À Québec, dans les quartiers centraux, il y a une forte proportion de ménages locataires, particulièrement des jeunes et des personnes modestes. Ces personnes n'auront pas les mêmes droits que les propriétaires d'aller «fumer chez eux» comme leur recommande de le faire le maire Labeaume. Le directeur de la santé publique tente de faire valoir que la nécessité de légiférer sur «le maintien de l'ordre public» au sujet du cannabis comme on a dû le faire pour l'alcool, ne tient pas la route. Le cannabis, écrit-il, ne cause pas de «comportement violent», ce serait plutôt le contraire, selon lui.

Quand le gouvernement du Québec a voté sa loi, le lobby des propriétaires, la CORPIQ, a fait des pressions pour y obtenir la possibilité d'intervenir en cours du bail afin d'inclure une interdiction de fumer du cannabis. Ce qui fut fait.

Il reste que nombre de consommateurs propriétaires ne se retrouveront pas dans le même cas de figures que les personnes plus démunies, locataires, membres de coops d'habitations, résidant dans des HLM, ou chambreurs et chambreuses, vivant ici et là en situation d'itinérance, à qui le maire de Québec dit d'un ton léger d'aller «fumer chez eux»



PHOTO COURTOISIE

Le RCLALQ dénonce les abus

D'ailleurs, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) a émis un communiqué, le 16 octobre, la veille de la légalisation, et appelle à la vigilance contre de possibles abus: «Les propriétaires auront 90 jours à partir du 17 octobre pour interdire de fumer du cannabis dans leur logement, et les locataires ne pourront s'y opposer que pour des raisons médicales. Cela aura pour conséquence de pousser les locataires à consommer illégalement et ainsi augmenter les risques de contraventions et d'évictions de logement».

Selon Maxime Roy-Allard, porte-parole du RCLALQ: «cette approche prohibitionniste aura des conséquences néfastes pour une partie importante de la population puisqu'environ 40 % des ménages du Québec sont locataires. Fumer le cannabis étant la méthode de consommation la plus répandue ainsi que la moins chère, il est permis de croire que ce seront les locataires à faible revenu et les populations plus vulnérables qui seront les plus touchées par ces nouvelles réglementations».

Le RCLALQ ne désire pas nier les possibles nuisances liées à la consommation de cannabis dans les logements, notamment entre voisins, mais il ne croit pas qu'appliquer une solution unique soit la meilleure manière de procéder. Il préconise plutôt le cas par cas, soit d'interpeller le tribunal en cas de conflit et laisser à la Régie du logement la possibilité de trancher selon les preuves présentées.

Un dangereux précédent

Pour le Regroupement, donner la possibilité aux propriétaires d'ouvrir les baux et d'en ajouter unilatéralement une clause est un dangereux précédent. Il faudra s'attendre à un envoi massif de modifications de baux dans les trois prochains mois. Le RCLALQ appelle à la vigilance puisque les propriétaires ont le droit d'interdire seulement de fumer du cannabis, mais pas d'empêcher toute consommation. Dans les derniers mois, les groupes de défense des droits de locataires ont observé des avis de modification de bail abusif, certains allant même jusqu'à empêcher toute consommation de drogue dans le logement, qu'elle

soit licite ou illicite.

Enfin, le RCLALQ souhaite rappeler que si autant de locataires se plaignent des odeurs qui traversent les logements, c'est notamment en raison d'un manque d'entretien et d'isolation. En l'absence d'un code québécois du logement, nombreux sont les propriétaires qui laissent leurs logements se dégrader sans aucune conséquence.

Stigmatisation des marginaux?

Ces législations restrictives multiples tendent de plus à stigmatiser le consommateur de cannabis en le montrant comme un criminel à contrôler dans l'espace public. Si ce n'était pas le cas, pourquoi faire des règlements contre lui? La police de Québec aura ainsi en mains des législations supplémentaires afin d'exercer encore plus de profilage social envers des populations marginalisées. L'espace public de la ville de Québec est de moins en moins public, de plus en plus privatisé, et ce depuis les rajouts au Règlement sur la paix et le bon ordre effectués en juin 2012.

« cette approche prohibitionniste aura des conséquences néfastes pour une partie importante de la population puisqu'environ 40 % des ménages du Québec sont locataires. (...) »

— MAXIME ROY-ALLARD, PORTE-PAROLE DU RCLALQ

On nous promet par contre la création d'un comité élargi, avec des intervenants des services municipaux (la police), du secteur de la santé, des milieux universitaire et communautaire, qui surveillera les effets de l'application du règlement et qui au bout d'un an et demi de répression va soumettre ses «observations» à la Ville.

Le maire prétend y avoir songé longuement et répète la même petite phrase qu'il avait dite en 2012: «On va faire confiance au jugement des policiers.» Mais comme le dit le chef de police de Québec: «Quand un règlement est en vigueur, le rôle d'une organisation policière, c'est de le faire respecter et c'est ce que nous allons faire».

C'est clair.



Michel Yacoub

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

501 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél.: (418) 529-4226
Fax: (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Patricia Claude
AVOCATE



Droit du travail / Accidents du travail

Tél: (418) 522-4031 poste 228
Cell.: (418) 576-6487 • Téléc: (418) 522-4030
pclaude@patriciaclaudeavocate.com
3, rue Vallière, Québec (Québec) G1K 6S9

Un Québec laïc, pour guérir nos blessures...

Par Gilles Simard

Catherine Dorion, la jeune et talentueuse députée nouvellement élue dans Taschereau (QS), avait bien raison de dire (à l'émission TLMP) que les Québécois-es font « Issshh » devant le voile... Et j'ajouterais ici, devant les marqueurs religieux en général, surtout ceux qu'on voudrait nous imposer dans l'espace public.

Sauf que contrairement à ce qu'elle énonçait, la population québécoise fait Issshh, non par insécurité culturelle ou par peur d'être envahie par l'Islam, mais tout simplement parce qu'elle ne veut plus revenir en arrière avec le « religieux imposé »... Parce qu'elle a compris que la laïcité est sans conteste le moyen le plus approprié, le plus démocratique et le plus universel, pour s'assumer de façon saine et authentique à titre de collectivité ouverte à une immigration songée.

Mais plus encore, on l'oublie souvent, une grande partie des Québécois-es de ma génération abhorre le voile, la soutane et autres marqueurs religieux, parce que nous traînons encore des blessures très vives découlant de cette époque obscure où l'Église catholique dominait outrageusement. Des traumatismes qui pèsent aussi très lourdement dans le contentieux de notre mémoire séculaire et collective.

Des plaies ouvertes, qui tardent à guérir...

Certes, il y a eu le triste sort des pensionnats autochtones au Québec et partout au Canada. Un scandale national, une manœuvre colonialiste et culturellement génocidaire qui exige maintenant reconnaissance, réconciliation et réparation... Prenons-en acte!

N'empêche, et répétons-le sans vouloir enchérir, des dizaines de milliers de Québécois-es ont aussi été abusés-es sexuellement, moralement ou autrement, dans le secret des pensionnats, des orphelinats, des collèges et des couvents catholiques du Québec...

Et comme le disait tout récemment Thomas Doyle, le spécialiste des abus sexuels du clergé, « des dizaines de milliers de victimes ne sont toujours pas sorties de l'ombre, au Québec. Ce pourrait être astronomique... », selon cet ancien dominicain, comparant la situation d'ici à celle de l'Irlande, où environ 15, 000 personnes ont révélé avoir été victimes d'abus sexuels quand elles étaient enfant (Le Devoir).

En outre, il y a aussi toutes ces femmes québécoises, que le clergé aura sans relâche assujetties dans des rôles aliénants de « bonnes mères chrétiennes », bonnes femmes reproductrices de la race, souvent tentatrices et pécheresses-en-devenir, tout juste bonnes-à-confesser.

Et encore, ces dizaines de milliers de jeunes boomers (j'en suis), dont les parents avaient peu de moyens, et qui auront

été laissés à eux-mêmes dans des établissements religieux où la délation, l'auto-accusation et le viol des consciences était la règle... Certains y ont trouvé leur compte d'autres moins... Blessures de honte, de trahison et d'injustice ; blessures de rejet et d'abandon qui nous ont pelé l'âme à vif et amenés à d'autres dérives...

Comprenez-bien, mes amis musulmans ...

Alors, sans vouloir en rajouter dans la victimologie ambiante au Québec, et prenant aussi en compte vos parcours parfois extrêmement difficiles et périlleux, comprenez, chers-es amis-es musulmans-es, qu'à titre de société d'accueil, nous nous sentions heurtés par les demandes souvent excessives et déraisonnables de vos Imams... Comprenez que nous sommes en processus de guérison morale et sociale, et que nous voulons continuer à nous affranchir en affirmant haut et fort cette laïcité voulue par la majorité. Nous ne voulons plus revenir en arrière... Vers la grande noirceur duplessiste ou autre. Et nous avons fini de nous entredéchirer, comme à l'époque de la Charte.

Comprenez enfin, que lorsque vous paradez en famille, à Montréal, en brandissant banderoles et pancartes en nous traitant de racistes et d'islamophobes, comprenez que nous nous sentions blessés et insultés, en vous voyant inutilement « raciaiser » la laïcité, un principe de société pourtant si sain et si simple. D'autant

que plusieurs d'entre vous le font sciemment en anglais, dans cette langue qui nous ramène inconsciemment à nos écorchures ataviques : la conquête anglaise, la domination honnie, la trahison des élites et du clergé et notre inféodation comme peuple dans cette Église « une, sainte, catholique et apostolique » qui ne pouvait guère se tromper.

La CAQ?! So what?!...

En terminant, il semble bien que la CAQ – que nous l'aimions ou pas - soit sur le point de voter une loi qui, outre de réparer l'affligeante loi 62 des libéraux, pourrait aller dans le sens du rapport Bouchard-Taylor, soit d'interdire les signes religieux pour les fonctionnaires en position d'autorité et aussi pour les enseignants-es...

Rappelons ici, qu'en 2013, c'est exactement ce que voulaient trois Québécois-es sur quatre (Rapport Léger) ... Alors plutôt que de faire écho à certains individus et groupuscules en mal d'attention qui beuglent au racisme, réjouissons-nous d'entreprendre un autre cycle de guérison et de progression sociale, en tant que collectivité laïque et fière de l'être.

Une collectivité de plus en plus métissée... Qui va résolument de l'avant!

Pour poursuivre la réflexion : conférence-discussion le 15 novembre sur L'interculturalité et la laïcité avec le travailleur social Gérald Doré et le géographe Robert Lapointe. À 18h30 au CAPMO, 435, rue Du Roi.



FONDS DE
SOLIDARITÉ
DES GROUPES
POPULAIRES

La défense des droits,
j'y crois!

Saviez-vous que vous pouvez
appuyer le Fonds en ligne?
fsgppq.org/don

La Caisse d'économie solidaire Desjardins supporte le Fonds de solidarité des groupes populaires, et vous?

Donnez généreusement à la fondation la plus populaire de Québec! Faites un don en ligne sur le site du Fonds de solidarité des groupes populaires ou contactez Droit de parole au 418-648-8043 et contribuer à la campagne de dons 2018.

Pourquoi un troisième lien ne doit pas voir le jour



Course de traîneau sur le fleuve St-Laurent à Québec, huile sur toile, 1852, Cornélius Krieghoff (1815-1872).

Par Marie-Hélène Boucher

Un troisième lien n'est pas la solution à la congestion routière et ne fera que repousser ce problème de deux ou trois ans. Ce phénomène, le trafic induit, a été étudié par de nombreux chercheurs dont Todd Litman et Roberto Cervero. Todd Litman a même recensé des dizaines d'études sur ce sujet. L'ajout de routes entraîne une augmentation de l'utilisation de l'automobile en raison de l'augmentation de la capacité du réseau routier.

Lorsque qu'ils disposent de plus de voies routières, les gens vont aussi effectuer des déplacements plus longs et plus fréquents que ce qu'ils se seraient habituellement permis. Cependant, la construction d'un troisième lien qui relierait Lévis à Québec par l'est de Lévis comme semble vouloir mettre en place la Coalition avenir Québec (CAQ) est encore plus absurde, car les trois quarts des gens qui se déplacent de Lévis vers Québec se rendent à l'ouest de l'autoroute Laurentienne, soit à l'ouest des ponts selon la plus récente étude origine/destination du Ministère des Transports.

De plus, la construction d'un troisième lien pourrait nuire à l'amélioration du

réseau de transports collectifs comme le projet de tramway qui est censé voir le jour dans les années à venir puisque le coût du projet de troisième lien s'élèverait à quatre milliards de dollars. Paul Lewis, professeur d'urbanisme à l'Université de Montréal, affirme que l'existence d'un réseau routier plus étendu ne contribue pas à l'utilisation des transports en commun même lorsqu'il y a augmentation de l'offre de ce type de transport.

Selon les données de Statistique Canada sur la mobilité, le réseau de transport collectif présente des lacunes importantes en comparaison à celui développé par d'autres villes d'importance comparable à Québec. Québec est une des villes au Canada où l'écart entre le temps de déplacement moyen en voiture (21 minutes) et en autobus (35 minutes) est le plus élevé. Un réseau de transport en commun efficace serait la solution aux problèmes de circulation et la demande pour l'utilisation des transports collectifs existe comme en témoigne la saturation de ce service par les utilisateurs surtout à Québec. Cependant, selon Statistique Canada, le temps pour se rendre au travail est moindre dans la région de Québec (22,4 minutes) que dans toutes les autres agglomérations de taille comparable ou supérieure au Canada. Alors il n'existe pas de problèmes de circulation si alarmant.

Il apparaît également de plus en plus urgent de se tourner davantage vers des modes de transport moins polluants, car le GIEC vient de publier un rapport inquiétant. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat est le principal organisme international ayant pour mission d'étudier les changements climatiques. Selon l'organisme, cet organisme, d'ici 2030, la température aura déjà augmenté de 1,5°C par rapport à celle d'avant la révolution industrielle, et d'ici 2100, il faut s'attendre à une élévation de 3°C. Cela peut sembler peu, mais c'est en réalité beaucoup. Il s'agit d'un réchauffement encore plus rapide que ce qu'avait initialement estimé les scientifiques. Selon ce rapport, pour que les êtres

humains ainsi que les espèces animales et végétales ne subissent pas des conséquences trop dramatiques, il faudrait que le réchauffement ne dépasse pas 1,5°C ce qui dans les circonstances actuelles va demander des efforts considérables.

Selon Dominique Bourg et Gérald Hess (2010), et le rapport du GIEC, une augmentation de 2°C rendrait les océans plus acides ce qui mettrait en danger de nombreuses espèces marines. Les canicules, pénuries d'eau et événements climatiques extrêmes seraient plus intenses partout. La plupart des glaciers achèveraient de fondre et les rendements agricoles connaîtraient une baisse à la surface du globe. Toujours selon Bourg et Hess (2010) ainsi que les scientifiques de plusieurs universités ayant participé à la réalisation d'une étude en août 2018 dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences* (PNA), si la température atteint 3°C ou plus d'augmentation par rapport à l'ère préindustrielle, l'Arctique et l'Antarctique pourraient se couvrir de forêts progressivement, et la forêt amazonienne ainsi que de nombreuses zones boisées disparaîtraient en relâchant dans l'atmosphère les énormes quantités de dioxyde de carbone et de méthane qu'elles stockaient. Cela entraînerait une réaction en chaîne qui ferait grimper sans cesse la température au fur et à mesure de la destruction des végétaux et de la fonte du permafrost. Les famines se généraliseraient et les zones habitables seraient plus réduites.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, quant à lui, affirme que le secteur des transports est le plus grand émetteur de gaz à effet de serre (GES) au Québec avec 40% des émissions, et sur ce total, la moitié de ces émanations provient des véhicules légers. Il est pertinent de se demander si le projet de troisième lien doit voir le jour, car il signifierait une augmentation de la pollution atmosphérique. Il y aura justement une manifestation contre ce projet à Québec le 10 novembre prochain.


 RÉSEAU DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC
 


 RABQ.CA

LE BÉNÉVOLAT,

MILLE ET UN VISAGES, MILLE ET UNE ACTIONS



TRAFIC INDUIT MAUVAIS TRAVAIL D'ANALYSE ECONOMIQUE EXAGERATION DES AVANTAGES PLUS FAVORISER LES VOIES CYCLABLES MOBILITE NON DURABLES ACCROISSEMENT DE LA POLLUTION AUGMENTATION DE LA CONGESTION INTENSE ETALEMENT URBAIN REDUCTION TEMPORAIRE DE LA CONGESTION

10 NOVEMBRE 2018

MANIFESTATION CONTRE LE 3ÈME LIEN

N COMMUN REDU AVANTAGES PLUS ACCROISSEMENT DE LA POLLUTION AUGMENTATION DE LA CONGESTION INTENSE ETALEMENT URBAIN REDUCTION TEMPORAIRE DE LA CONGESTION TRAFIC INDUIT SOLUTION EPHEMERE A UN PROBLEME PERMANENT FA TRANSPORT EN COOMUN 4 MILLIARDS INVESTIS POUR DU COURT TERME MAUVAIS ANALYSE ECONOMIQUE EXAGERATION DES AVANTAGES PLUS FAVORISER LES VOIES CYCLABLES MOBILITE NON DURABLES ACCROISSEMENT DE LA POLLUTION AUGMENTATION DE LA CONGESTION INTENSE ETALEMENT URBAIN REDUCTION TEMPORAIRE DE LA CONGESTION TRAFIC INDUIT SOLUTION EPHEMERE FAVORISER LE TRANSPORT EN COMMUN REDU MAUVAIS TRAVAIL D'ANALYSE ECONOMIQUE EXAGERATION DES AVANTAGES PLUS FAVORISER LES VOIES CYCLABLES MOBILITE NON DURABLES ACCROISSEMENT DE LA POLLUTION AUGMENTATION DE LA CONGESTION INTENSE ETALEMENT URBAIN REDUCTION TEMPORAIRE DE LA CONGESTION TRAFIC INDUIT SOLUTION EPHEMERE A UN PROBLEME PERMANENT FA TRANSPORT EN COOMUN 4 MILLIARDS INVESTIS POUR DU COURT TERME MAUVAIS ANALYSE ECONOMIQUE EXAGERATION DES AVANTAGES PLUS FAVORISER LES VOIES CYCLABLES MOBILITE NON DURABLES ACCROISSEMENT DE LA POLLUTION AUGMENTATION DE LA CONGESTION INTENSE ETALEMENT URBAIN REDUCTION TEMPORAIRE DE LA CONGESTION TRAFIC INDUIT SOLUTION EPHEMERE FAVORISER LE TRANSPORT EN COMMUN REDU MAUVAIS TRAVAIL D'ANALYSE ECONOMIQUE EXAGERATION DES AVANTAGES PLUS FAVORISER LES VOIES CYCLABLES MOBILITE NON DURABLES ACCROISSEMENT DE LA POLLUTION AUGMENTATION DE LA CONGESTION INTENSE ETALEMENT URBAIN REDUCTION TEMPORAIRE DE LA CONGESTION

20^e anniversaire de la Rencontre internationale d'art performance

Cosmopolite depuis 1998

Par **Nathalie Côté**

Pour souligner les vingt ans de la Rencontre internationale d'art performance, dont la première édition avait lieu en 1998, le centre d'artistes de la rue du Pont accueille depuis septembre, et cela jusqu'en décembre, artistes, historien·nes de l'art, critiques et organisateurs d'événements provenant d'Amérique, d'Europe, d'Asie et d'Afrique.

Cette biennale est le plus ancien festival du genre au Canada et elle est devenue une «institution phare de la performance sur la plan mondial». Avec cette rencontre, la ville de Québec est en effet un des catalyseurs de ce réseau où les artistes échangent et présentent leurs œuvres à un public rompu à l'art expérimental, attiré par l'imprévu, par un art qui transcende les cultures.

Comme le dit si bien l'artiste brésilien et conférencier invité, Lucio Agra, «avec la performance, on rencontre des gens de partout dans le monde, on parle tous le même langage : celui de la performance.» L'art action étonne, dérange, questionne l'art lui-même. Il demeure toujours proche de la contre-culture et de toutes les expériences pour changer l'art et la vie où la performance a pris ses racines.

Art et utopie

C'est cette dimension utopique de l'art action qu'a mise en pratique l'artiste française Danielle Roussel, qui a vécu dans différentes communautés hippies une grande partie de sa vie afin d'intégrer la création à sa vie quotidienne. Elle en a témoigné lors d'une fascinante conférence le 28 septembre dernier.

Portrait de la perf dans le monde

Pendant les prochaines semaines, conférences et soirées de performances se succéderont et seront l'occasion de faire des bilans des pratiques dans différents pays. Les artistes d'Amérique du Sud et d'Afrique, qui ont été à l'honneur en octobre, seront suivis du 3 au 18 novembre d'une série d'exposés sur la situation de la performance en Europe. Des invités de Hongrie, de Bulgarie, de Roumanie, de Russie, de Lituanie, et d'Irlande du Nord prendront la parole.

Pourquoi présenter les artistes se-



Performance de l'artiste du Cameroun Ruth Bélinga le 20 octobre dernier à Québec.

PHOTO LE LIEU

lon leurs origines? «Face aux artistes étrangers, nous transposons souvent nos propres fantasmes, notre propre idéologie», rappelle le directeur de Lieu, Richard Martel, qui envisage cet automne de conférences et de performances comme une occasion de faire un bilan.

La situation au Brésil

Les théoriciens, critiques et historiens de l'art de différents pays contribueront à l'écriture d'un ouvrage relatant les dernières décennies de cet art «en temps réel». Un art d'abord, et encore, en marge des marchés, d'avantage dans l'action éphémère que dans la création d'objet. Un art où «l'artiste n'a presque besoin de rien, sinon son

propre corps», tel que le décrit Lucio Agra. Une pratique souvent sociale et politique, comme au Pérou où les artistes investissent l'espace public pour dénoncer l'injustice ou l'exploitation de la nature, tel que le rappelle le critique d'art Emilio Tarazona.

À travers l'art et ses enjeux, c'est souvent un portrait de la situation politique des différents pays et des libertés chèrement acquises qui se dessinent. Il en va ainsi de la situation actuelle au Brésil, avec la possible élection, le 28 octobre, d'un parti d'extrême-droite, nostalgique de la dictature militaire, qui n'augure rien de bon pour la liberté des artistes, pour l'art expérimental et pour toutes les formes de marginalités.

Novembre

- Conférences tous les week-ends du 3 au 18 novembre de 13h30 à 17 h au Lieu, 345, rue du Pont.
- Performances d'artistes d'Irlande du Nord, le 16 novembre à 20h (ouverture des portes à 19h30) à la Chambre blanche, 185, rue Christophe-Colomb.
- Exposition d'archives d'Irlande du Nord. Vernissage le 3 novembre au Lieu, 345, rue du Pont.

Décembre

- Performances d'artistes d'Asie et Océanie, 7 décembre à 20h à LOeil de poisson, 541, rue St-Vallier Est. Exposition d'archives à compter du 1er décembre au Lieu.

Entrée libre.

Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou
Il ne faut pas manquer Le Bal du Léopard
 ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
 Baby Foot-Hot Dog européen-Bon choix musical-Ambiance sympa-Jeux de société-Plus de 20 sortes de vodka-5 à 7 tous les jours-Spectacles-Choix de bières importées et de micro-brasserie québécoise-7 bières pression-Cidre pression et houteille! **La place dans le quartier**
Le Bar à Limoilou depuis ...1985
 1049 3ième Avenue
 Québec, Limoilou, ☎ 529.3829

DIVERS ARRANGEMENTS

Du 1^{er} au 30 novembre 2018
 Exposition des tableaux récents de Claude Bélanger

Café les Cousins
 1029, avenue Cartier, Québec

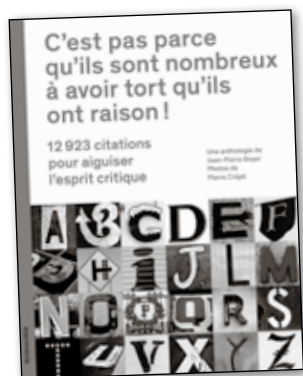
La Terrasse des Cousins
 Collage photographique

Citations, aphorismes et proverbes

Une banque vous prête un parapluie quand il fait beau et vous le reprend quand il pleut (George Bernard Shaw); Les livres : sève vivante des esprits immortels (Virginia Woolf); Toute révolution devrait commencer par une réforme du dictionnaire (Victor Hugo).

Loin des lieux communs et du prêt-à-penser idéologique, cette anthologie rassemble 12923 citations, aphorismes et proverbes à teneur philosophique, sociopolitique, humoristique et poétique, selon une cartographie sémantique originale. Donnant la parole à quelque 3 500 auteur.e.s qui se sont exprimé.e.s depuis quatre millénaires et sur les six continents, cet ouvrage vous fera vivre un voyage à travers le temps et les cultures qui ont façonné l'histoire de l'humanité, depuis l'invention de l'écriture jusqu'à l'ère des téléphones « intelligents ».

Argent, baiser, bêtise, colère, capitalisme, fin du monde, folie, gouvernement, guerre, préjugé, révolution et xénophobie sont quelques-unes des 708 entrées de cette anthologie hors du commun. De Bouddha à Beauvoir, en passant par Platon, Thoreau, Marx, Arendt, Senghor, Mandela, Bersianik, Giroud, Kristeva, Weil, Leclerc, Vian ou Miron, ces citations ont été expressément choisies pour stimuler l'imagination, la créativité, la réflexion et l'esprit critique. Car comme le disait Coluche avec mordant, c'est pas parce qu'ils sont nombreux à avoir tort qu'ils ont raison !



JEAN-PIERRE BOYER
C'est pas parce qu'ils sont nombreux à avoir tort qu'ils ont raison!
Éditions Écosociété
780 pages

Autonomie alimentaire

Et si le changement dans notre rapport à l'alimentation commençait dès notre plus jeune âge, à l'école, les deux mains dans la terre? Karine Lévesque a la conviction profonde que la pratique du jardinage pédagogique peut nous aider à relever certains défis associés à l'éducation, à l'environnement et à l'agriculture. Enseignante auprès de jeunes de 15 à 21 ans à Montréal, elle a mis sur pied un projet novateur de jardin pédagogique avec ses élèves, qui suscite aujourd'hui l'envie de plusieurs écoles et qui montre l'importance de tisser des liens entre l'école et la communauté.

Souhaitant outiller les enseignantes et enseignants qui désirent se lancer dans pareille aventure, l'auteure rassemble ici toutes les informations pertinentes pour démarrer un jardin pédagogique et en assurer le succès. Quoi cultiver, quand démarrer les semis et que faire des récoltes? Comment aménager son terrain? Doit-on cultiver plein-sol ou hors-sol? Quels objectifs éducatifs est-il possible d'atteindre? Vers quelles ressources se tourner pour y arriver? Quels liens développer avec la collectivité? Comment animer une classe verte? Comment conjuguer le jardinage avec les exigences des divers programmes de formation? Comment gérer son temps en fonction du calendrier scolaire? Autant de questions auxquelles répond Karine Lévesque avec une grande générosité.

«Le mouvement des jardins pédagogiques est certes encore embryonnaire, mais il est en pleine croissance. Et l'ouvrage que vous avez en main en sera l'un des catalyseurs pour les prochaines années. [...] Forte de son expérience d'enseignante, mais aussi de fondatrice du jardin pédagogique Les Jardins des Patriotes, Karine Lévesque n'est pas avare de ses apprentissages effectués sur le terrain ou dans le cadre des formations qu'elle donne.»



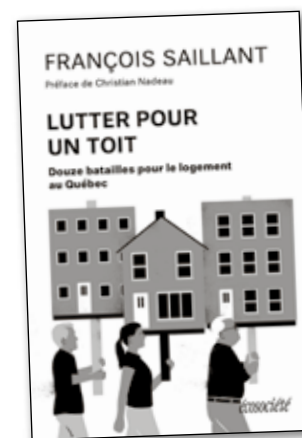
KARINE LÉVESQUE
De l'école au jardin, Guide de jardinage pédagogique en milieu scolaire
Éditions Écosociété
252 pages

Le droit au logement, une lutte au quotidien

Cherté des loyers, insalubrité, déclin du logement social, spéculation immobilière, location temporaire à des fins touristiques par l'entremise de plateformes numériques... Les enjeux liés à l'habitation sont encore nombreux. Même si le droit au logement fait partie intégrante des droits humains que nos États se sont engagés à respecter, la situation au Québec serait bien pire sans la vigilance et la détermination des groupes militants qui ont mené des batailles sur ce front au cours des dernières décennies.

François Saillant, porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) pendant plus de 35 ans, a décidé de raconter douze épisodes de l'histoire du mouvement pour le logement au Québec, des vétérans squatteurs de l'après-guerre à la gentrification des quartiers ouvriers d'aujourd'hui. Si certaines de ces luttes populaires ont été livrées en pleine crise du logement, d'autres visaient à prévenir la destruction de milieux de vie et quelques-unes ont impliqué des actions directes considérées comme illégales. Elles ont eu lieu à Montréal et à Québec, mais également à Gatineau, Châteauguay et Val-David. Toutes ont dérangé d'une manière ou d'une autre les pouvoirs publics et les intérêts économiques en cause.

Témoignage de première main, cet ouvrage de mémoire militante nous rappelle que «Lutter sur le front du logement, c'est être engagé dans un combat permanent, un combat qui a ses moments forts comme ses temps morts, ses avancées comme ses reculs, mais qui n'est jamais totalement terminé».



FRANÇOIS SAILLANT
Lutter pour un toit, Douze batailles pour le logement au Québec
Éditions Écosociété
208 pages

Saint-Sauveur en cœurs

Par Francine Bordeleau

Dans son dernier livre, Lyne Richard, écrivaine, artiste-peintre et résidente de Saint-Sauveur où elle est née, raconte la vie qui bat dans le quartier-emblème de la basse-ville de Québec.

Serrant contre lui une «boîte secrète», Nathan, 7 ans, se rend au poste de police du parc Victoria pour dénoncer quelque chose de mal. Il vient dénoncer... le chagrin de sa mère cocufiée!, et en guise de preuve brandit sa boîte, qui contient des centaines de Kleenex remplis de larmes. On reverra Nathan essuyant une larme en compagnie de Lucien, un homme qui «aime les chansons tristes». Un peu plus loin, un sans-abri sera tout heureux de découvrir, après le passage d'une ambulance, la «belle boîte jaune» de Nathan pleine de Kleenex.

Quinzième livre de Lyne Richard, *Les cordes à linge de la Basse-Ville* se présente comme un «roman par nouvelles» consti-

tué de 28 textes très brefs. Le fil conducteur en est le quartier Saint-Sauveur, arpenté en long et en large par l'auteure jusqu'à la côte de la Pente-Douce, que Roger Lemelin a mise en scène dans *Les Plouffe*.

L'esprit du lieu

Avec Lyne Richard, on se balade donc dans les rues, à l'instar du protagoniste de la nouvelle qui donne son titre au recueil. Ce passionné des cordes à linge fait sa «tour-née» le lundi, traditionnel jour d'étendage, et prend des photos: des photos de la vie, parce qu'étendre son linge, c'est dévoiler sa vie même. C'est par conséquent, dans le monde d'aujourd'hui, une pratique risquée (par exemple, la corde où s'étalent les «sous-vêtements féminins en dentelle de toutes les couleurs»), et on peut se demander si la prémisse de l'auteure relève d'une vraie réalité du quartier ou est un (nostalgique) prétexte littéraire.

Reste... tout le reste. Il y a, au premier chef, l'écriture, tout en finesse, en ellipses et en éclairs poétiques. Ainsi dans «Marie», une cinquantenaire sur le point de

trouver un nouvel amour voit «une jeune femme courir en pleurant». «Le cœur a parfois des lamentations qui déjouent la pudeur», se dira-t-elle. Cette cinquantenaire aperçoit aussi, dans la même scène, Nathan, et Lucien...

Avec l'enfance, sur laquelle est porté un regard d'une grande acuité, et la création artistique, l'amour est d'ailleurs l'un des grands thèmes du livre, jamais traité d'une manière convenue toutefois. Amours trahies, différées, attendues, réussies sont plutôt relatées de façon souvent inattendue, une façon qui se révèle au moment des chutes, discrètement déstabilisantes.

Dans ce portrait du quartier Saint-Sauveur, on se réjouit aussi des allusions, jamais plaquées, à des événements de l'actualité autant qu'internationale, comme l'élection de Barack Obama en 2008 et l'attentat au Bataclan de Paris, en 2015, que locale, comme la fermeture du Centre Durocher, qui a été l'objet d'une lutte urbaine récente.

Et c'est ainsi qu'apparaît l'humanité d'un quartier dit «populaire», et qu'un quartier populaire peut témoigner de l'humanité.



LYNE RICHARD
Les cordes à linge de la Basse-Ville
Lévesque éditeur
134 pages

